



## Conseil Municipal du vendredi 14 octobre 2016 À 20 h 30 Salle de Réunion de la Mairie

Membres Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Philippe LARNAUD, Baptiste LIVERSET, Bernard MAGNOULOUX, Alain MESBAH-SAVEL, Thibaut MAZET, Jérôme MONTAGNE, Françoise PONSONNET.

Excusés : Bernard VICTOURON (pouvoir à A. MESBAH SAVEL), Delphine ANDRÉ, Nadège FRACHISSE (pouvoirs à M. AUDRAS), Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. LIVERSET)

Absents : Myriam DEYGAS, Nathalie VILET.

### Affaires scolaires :

- Participation classes de découverte écoles extérieures : 440 € sont sollicités pour débloquer une aide du Conseil général de 1638 € donc environ 2000€ sans lesquels la classe ne pourrait pas avoir lieu. Coûts totaux : 13000 € et 4728 € selon les niveaux. Les familles participent à hauteur de 12 € par jour et par enfant. L'association des parents d'élèves participe également. La question se pose quand, suite à un divorce, les parents sont domiciliés ou pas à Saint-Victor.

**Délibération** : Toutes les demandes, à hauteur de 11€ par enfant et par jour, seront acceptées à condition que le parent ayant la garde soit domicilié à Saint Victor. Cela s'entend pour l'année scolaire 2016-17 et pour la classe découverte. Acceptée à l'unanimité.

### Urbanisme :

- Présentation des dossiers en cours : demande de pose de panneaux photovoltaïques chez M. Bosc à Royol. M. Czerwenka : demande d'abri de 10m<sup>2</sup>. Construction d'une terrasse sur toit à Deyras chez M. Fay et et Mme Forel.
- Vente terrain Coulaud au-dessus du boulodrome, donc réduction de la servitude créée lors d'un échange de terrains passé. – **Délibération approuvée à l'unanimité.**

### Voirie :

- Grenouillat : le chemin de désenclavement de Mme Aïmedieu est effectué, la viabilité est en cours. À ce sujet M. Larnaud demande s'il est exact que les logettes sont financées par la municipalité. Il lui est répondu qu'une délibération en ce sens a bien été votée en conseil.
- Sauze (vers La Serve, changement de tracé de la voie publique) Exigences de stabilité et de résistance, 4m de largeur, granite concassé et compacté, fossés pour eaux pluviales, longueur et pente égales à la voie remplacée, réseaux restants sur le terrain privé, etc.– enquête publique – **délibération** ancienne.
- Deyras : WC publics toujours pas réalisés. Ceux du village en retard en raison de la norme accès handicapés. Le problème du chauffage hors-gel est longuement débattu. Un chiffrage sera demandé à ERDF.
- Chemin de Liverset : ancienne grange devenue maison principale. Chemin d'exploitation privé qu'il faudrait rendre communal pour le goudronner. Un dossier sera constitué.
- Travaux 2016 : Nouvelle embauche pour six mois, M. Emely Daniel vient renforcer l'équipe technique et la porter à trois agents. Une étude a été demandée pour élargir quelques points noirs sur la route de Mantelin ; réfection envisagée du carrefour de Gringagnot ; mur du chemin en dessous du cimetière refait par les Brigades Vertes.
- Déneigement 2016 : des conventions seront signées pour préciser les tâches et le matériel prêté.
- Tracto-Pelle : gros soucis, plus de pont avant, plus de pneus. Devis pour un neuf de 60 000€ HT, reprise déduite, à rapprocher du tracteur acheté l'an dernier. Réparation possible à 18 000€ HT par échange standard garanti. Pour 400h par an. Un vote favorise la réparation : seulement 4 voix en faveur de l'achat neuf.

### **Communauté de Communes du Tournonais :**

- Point sur le rattachement à la Communauté de Communes du Tournonais : il faut mettre les statuts en conformité avec la loi NOTRE.

M. Larnaud quitte le conseil au motif qu'on lui demanderait d'approuver une décision déjà prise par la Comcom du pays de Saint Félicien et que, donc, on ne lui laisserait pas le choix.

- Modifications des statuts : extrait du document intitulé *Mise en œuvre du schéma départemental de Coopération Intercommunale* : 71 délégués dans la nouvelle Communauté (13 pour Tournon, 7 pour Tain, 4 pour St Donat, 4 pour Roche de Glun, 3 pour Pont de l'Isère, 3 pour Mercuriol-Veaunes, 3 pour St Jean de Muzols, 1 siège pour chacune des 34 autres communes). Tous les élus seront réunis pour une cérémonie le 29 novembre à 19h au Ciné-Théâtre de Tournon. Le nom provisoire est Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais-Herbasse-pays de Saint-Félicien – **délibération** approuvée à l'unanimité.
- Pacte statutaire de la nouvelle EPCI – *Document intitulé Communauté de Communes du Pays de St Félicien STATUTS* – **délibération** approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Travaux :**

- Rénovation des gîtes – point sur les travaux : il était prévu de crépir les réhausses en bois grâce à un litage recouvert d'un treillis. Trois chalets sont finis. Des devis ont été demandés pour remplacer les toitures en métal par des tuiles.
- Boulodrome : les travaux prévus sont entravés par l'architecte qui fait valoir sa propriété intellectuelle et exige qu'on ne change pas les matériaux d'origine, ou à la limite qu'on mette du zinc plutôt qu'un bardage en bois (trois fois plus cher qu'un autre métal). Différentes solutions sont à l'étude.
- Travaux de sécurité de la salle de Pouyol : point noir l'alarme incendie suite à un contrôle des pompiers. Il faut changer les barillettes des portes. Sirène à remplacer pour qu'elle coupe la sono, préviennent les mal-entendants dans les toilettes et l'autre étage du bâtiment. Devis de 8000€ transmis aux pompiers pour expliquer les délais pour la mise aux normes.

### **Affaires scolaires :**

- Rentrée scolaire – effectif de 64 élèves, en forte baisse. 31 autres élèves sont scolarisés dans les communes voisines.

### **Bulletin feuille de Chêne**

- En cours de finition. Les derniers articles rentrent doucement. Parution fin octobre ou début novembre.

### **Saison touristique**

- Bilan non encore disponible.

**Divers :** Une infirmière souhaite disposer d'un local pour effectuer des prises de sang. Une magnétiseuse également. On pense au logement libre près de la Maison des Associations.

Le repas pour les personnes âgées a rassemblé 120 personnes mais Mme Ponsonnet formule un regret au sujet des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Plus d'une centaine serait concernées, si on ajoute celles qui ne sont pas venues alors qu'elles étaient invitées (au motif, entre autres, que le repas tomberait le jour de la chasse... ) Ce qui rend le portage de colis irréalisable. D'autant moins que l'intérêt de la manifestation est justement la rencontre et la convivialité.

M. Liverset fait part de la réflexion quant à la possibilité d'installer des *mobihomes* au terrain de camping. Le coût est important, notamment du transport, auquel il faut ajouter celui du terrassement. La question de la gestion est également épineuse. L'investissement privé a été envisagé mais pose également d'autres problèmes.

Le 8 novembre à 19h à la Salle des Fêtes de St Félicien se déroulera une information sur la fin de vie.

**Prochain conseil municipal le jeudi 17 novembre à 20h30.**